

L'INFO FRANCE SERVICES

DANS CE NUMÉRO :

- Ce qui change en 2024
- Le transport à la demande
- France Rénov' : rénover, adapter son logement
- Le point sur votre France Services



L'INFO CONSO !

Vous êtes victime d'une **fraude à la carte bancaire** ?

Dès que vous constatez une opération non autorisée de paiement ou de retrait par carte, vous devez :

- 1 faire opposition au plus vite,
- 2 déposer plainte,
- 3 signaler la fraude sur le site "PERCEVAL".

Votre banque aura l'obligation de procéder au remboursement des sommes débitées, sauf à prouver votre négligence grave.

CE QUI CHANGE EN 2024 (Liste non exhaustive)

SALAIRES / RETRAITES

Au 1er janvier, le **SMIC** est revalorisé de 1,13 % : son montant mensuel net passe à 1 398,69 € (1 766,92 € bruts) pour 35 heures hebdomadaires.

Smic horaire net : 9,22 € - Smic horaire brut : 11,65 €.

Quant aux **retraites**, les pensions de base sont augmentées de 5,3 % dès le versement de février.

IMPÔT SUR LE REVENU

Le barème progressif de l'impôt 2024, applicable aux revenus 2023, est revalorisé de 4,8 %.

Revenu annuel net imposable et taux d'imposition (en %)				
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Jusqu'à 11 294 €	De 11 295 € à 28 797 €	De 28 798 € à 82 341 €	De 82 342 € à 177 106 €	Plus de 177 106 €
0 %	11 %	30 %	41 %	45 %

TRANSPORTS : le **permis de conduire** de série B est désormais accessible à partir de **17 ans** (au lieu de 18 ans) sous réserve d'avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite. Le code peut être passé à partir de 15 ans pour les personnes inscrites en conduite accompagnée, et dès 16 ans pour les autres.

FORMATION / TRAVAIL :

Pour faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, **Pôle Emploi** devient **France Travail**. L'ensemble des personnes en recherche d'emploi (demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, jeunes accompagnés par les missions locales, personnes handicapées accompagnées par Cap emploi) seront automatiquement inscrites auprès de France Travail, au plus tard en 2025, et signeront un contrat d'engagement unifié comportant un plan d'action avec des objectifs d'insertion sociale et professionnelle.

**Transport
A la
Demande**

**4€
l'aller-
retour**

Vous avez besoin de vous déplacer mais vous n'êtes pas véhiculé ? La Communauté de Communes vous propose son service de **Transport à la demande** sur tout le territoire, au départ de votre domicile. Pour en bénéficier, il vous suffit de réserver votre transport par téléphone :

- au **06 89 80 26 72** pour les habitants de Ouroux s/S., St Germain du P., Baudrières, St Christophe en B., Abergement Ste C., Lessard en B., Tronchy, Simandre, La Frette, Savigny ;
- au **06 07 07 09 06** pour les habitants de Bantanges, Abergement de C., Brienne, Chapelle-Thècle, Cuisery, La Genête, Huilly s/S., Jovençon, Loisy, Ménetreuil, Montpont en B., Ormes, Rancy, Ratenelle, Romenay.

FRANCE RÉNOV' : RÉNOVER / ADAPTER SON LOGEMENT



Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire ? Vous souhaitez **rénov**er votre logement ou le logement que vous mettez en location ? Vous voulez **adapter** votre logement à la **perte d'autonomie/de mobilité** ?

La première étape, avant de vous lancer dans ces travaux, est de contacter un conseiller France Rénov'. Vous pourrez ainsi bénéficier de conseils techniques personnalisés et gratuits et obtenir la liste des aides/subventions auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet et de vos revenus.

→ **Espace Conseil France Rénov' 71 : 03 85 69 05 26 (du lundi au jeudi, 9h-12h30/14h-17h)**



Depuis le 01/01/2024, 2 parcours sont possibles :

- **Parcours MaPrimeRénov'** = rénovation par un ou plusieurs gestes de travaux intégrant obligatoirement l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude limitant les gaz à effet de serre ;
- **Parcours MaPrimeRénov' accompagné** = rénovation d'ampleur faisant gagner au moins 2 classes de performance énergétique, composée de plusieurs travaux et obligatoirement accompagnée de "Mon accompagnateur Rénov'" tout au long du projet.



La réalisation d'un **Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** ou d'un **audit énergétique** est obligatoire pour tout dossier déposé à compter du 01/01/24.



MaPrimeAdapt' vous aide à financer les travaux d'adaptation de votre logement. Elle concerne les personnes en situation de handicap, les personnes de 70 ans ou plus et les personnes de 60 à 69 ans en perte d'autonomie (sous condition de GIR). Pour être éligible, il faut, en outre, avoir des revenus modestes ou très modestes et être propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé. Vous serez accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) tout au long de votre projet.

Vous avez plus de 55 ans et vous vous posez des questions sur votre retraite ?

INSCRIVEZ-VOUS !

Réunion d'information collective animée par un expert de la CARSAT

Mercredi 27 mars 2024 de 14h00 à 16h00

Mairie d'Ouroux-sur-Saône
Place de l'Église
71370 OUROUX-SUR-SAÔNE

! Inscription obligatoire au
03 85 96 79 30
(places limitées)

- 1 L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART
- 1 LES CONDITIONS POUR PARTIR AVANT L'ÂGE LÉGAL
- 1 LE CALCUL DE LA RETRAITE
- 1 LA POURSUITE DE MON ACTIVITÉ (CUMUL EMPLOI RETRAITE)
- 1 LA RETRAITE PROGRESSIVE
- 1 LA RETRAITE DE RÉVERSION

Préparer ma retraite en toute sérénité
Je m'inscris à Mon agenda retraite

MON ESPACE PERSONNEL
lassuranceretraite.fr

LE POINT SUR VOTRE FRANCE SERVICES

En 2023, les conseillers France Services Terres de Bresse vous ont accompagnés dans plus de **4 100 démarches administratives et numériques** au sein des points d'accueil de Cuisery et Ouroux-sur-Saône. Cela représente une hausse de 85% par rapport à l'année 2022 !

Les demandes pour lesquelles vous nous avez le plus sollicités sont celles relatives aux impôts, à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (cartes grises, permis de conduire...) et à l'Assurance retraite.

En 2024, notre bouquet de services s'agrandit : nous vous proposons un accompagnement pour le **chèque énergie**, dont la nouvelle campagne débutera au printemps, et pour la création de votre compte en ligne sur la plateforme de demande de subvention **MaPrimeRénov' / Ma PrimeAdapt'**.



Changement d'horaires des espaces FRANCE SERVICES



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

efs@terresdebresse.fr

À **CUISERY**, place de l'Arquebuse :

- lundi/mercredi : 13h15-17h
- mardi/jeudi : 8h45-12h30/13h15-17h
- vendredi : 8h45-12h

Tél : 03 73 55 15 68

À **OUROUX-SUR-SAÔNE**, nous vous accueillons dans les locaux de la mairie :

- lundi/jeudi/vendredi : 8h45-12h
- mardi/mercredi : 8h45-12h30/13h15-17h

Tél. 03 85 96 79 30